

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST ROCH DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de la Paroisse St Roch de Mékinac tenue à la salle de l'Age D'or au 1455 Route Ducharme le onzième jour de janvier deux mille douze (11/01/2012) à compter de dix-neuf heures (19h00) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet M. Robert Tessier
M. Sébastien Doucet Mme Marjolaine Guérin

Sont absents : M. Robert Doucet M. Jean-Marie Perron

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire. M. Robert Jourdain, secrétaire trésorier est aussi présent. Après le mot de bienvenue du maire, la session débute.

Résolution 2012-01-001 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Sébastien Doucet
appuyé par M. Robert Tessier
résolu d'adopter l'ordre du jour tel que mentionné ci-dessous et en laissant le varia ouvert.

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption procès-verbaux des séances du 02,07 et 16 décembre 2011
4. Correspondance
5. Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires
6. Rapport Inspecteur Environnement & Bâtiment – Permis
7. Nomination selon art. 35 Loi compétences municipales
8. Formation conciliateur-arbitre
9. **Consultation** – 2è Projet Règlement no.2011-12-01 concernant la modification du règlement de zonage 91-01-07 afin de créer la zone 56 V à l'intérieur de la zone 11V
10. Rapport Inspecteur municipal – travaux
11. Travaux dans le cadre du PAARRM 2011-2012
12. Rapport des travaux dans le cadre du PMVRMF Volet II
13. Présentation des comptes
14. Les Taux de taxes 2012
15. Tarifs pour vidange de fosse septique 2012
16. Taux d'intérêt sur comptes passés dû et pénalité 2012
17. Règlement emprunt # 2011-12-02 de la RIVST-M
18. Varia a) CSE - mandat
 b) Carnaval - Demande permis d'alcool
 c) Achat lecteur pour la bibliothèque
19. Levée de l'assemblée

-Adoptée-

Résolution 2012-01-002 Adoption des procès-verbaux des séances
du 02, 07 et 16 décembre 2011

Il est proposé par M. Sébastien Doucet
appuyé par Mme Marlène Doucet
et résolu d'adopter les procès-verbaux des séances du 02, 07 et 16 décembre 2011 tels que rédigés.

- Adoptée-

CORRESPONDANCE DÉCEMBRE 2011

MAMROT – Accusé réception code éthique et déontologie
MDDEP – Redistribution redevances éliminations mat. Résiduelles
MTQ – Offre contrat fauchage abords de routes
Ville de La Tuque – Compte rendu comité travail navigabilité
Hérouxville – Relais pour la Vie
Commission municipale – Avis de convocation/Exemption de taxes
MRC de Mékinac- Addenda au protocole d'entente PMVRMF – volet II
AQDR – LA Force de L'Âge
Gouv. Québec -Sécurité Civile et incendie - InterAction

Le **dépôt de la correspondance** est proposé par Mme Marjolaine Guérin, appuyé par Mme Marlène Doucet.

Le **dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires** de Mme Marjolaine Guérin est proposé par M. Robert Tessier, appuyé par M. Sébastien Doucet.

Résolution 2012-01-003 Rapport Inspectrice Environnement & Bâtiment - Permis

Il est proposé par M. Sébastien Doucet
appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspectrice en environnement et bâtiment – permis pour le mois de décembre 2011.

-Adoptée-

Résolution 2012-01-004 Nomination selon art. 35 – Loi sur compétences municipales

Considérant l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales;

Il est proposé par M. Sébastien Doucet
appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu de nommer Mme Chantal Paillé, conciliatrice-arbitre au sens de l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales.

-Adoptée-

Résolution 2012-01-005 Formation conciliateur - arbitre

Il est proposé par M. Robert Tessier
appuyé par Mme Marlène Doucet
et résolu ce qui suit :

- d'autoriser Mme Chantal Paillé à suivre la formation conciliateur-arbitre qui se donnera à Trois-Rivières, le 15 mars 2012;
- de payer l'inscription au montant de \$ 240 plus les taxes à la Combeq.

-Adoptée-

Il y a présentation et **consultation du projet** de modification

Résolution 2012-01-006 2è Projet Règlement no.2011-12-01 concernant la modification du règlement de zonage 91-01-07 afin de créer la zone 56 V à l'intérieur de la zone 11 V

Il est proposé par Mme Marlène Doucet
appuyé par M. Robert Tessier
et résolu ce qui suit :
- d'adopter le

2^e PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2011-12-01
CONCERNANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 91-01-07
AFIN DE CRÉER LA ZONE 56 V À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE 11V

Attendu le plan de zonage de la Municipalité;

Attendu que la Municipalité a adopté le règlement de zonage 91-01-07 en vertu de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

Attendu que la Municipalité peut modifier ses règlements d'urbanisme en vertu de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

ARTICLE 1 TITRE DU RÈGLEMENT

Le présent règlement porte le titre de : "Projet de règlement modifiant le règlement de zonage # 91-01-07 créant la zone 56 V"

ARTICLE 2 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 3 BUT DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour but de modifier le règlement de zonage afin de créer la zone 56 V à l'intérieur de la Zone 11V et autoriser les usages suivants : construction unifamiliale et chalet

ARTICLE 4 CRÉATION DE LA ZONE ET DESCRIPTION DE LA ZONE

Créer la zone 56 V à l'intérieur de la zone 11V pour la bande de terrain située entre les deux baies et entre la Route Ducharme et la Rivière St-Maurice sur le lot 191-P, 192-P et 193-P tel qu'illustré sur le présent plan.

ARTICLE 5 GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

La grille des spécifications est modifiée de la façon suivante:

Ajout de la zone 56 V à la grille;

Ajout d'un X à la Classe résidentielle, sous-classe a) unifamiliale Article 24;

Ajout d'un X à la Classe résidentielle, sous-classe e) chalet Article 24;

Ajout d'un X à Constructions et usages spécifiquement prohibés Article 43

Ajout d'un X à Constructions et usages spécifiquement autorisés Article 42

Ajout aux normes d'implantation :

Hauteur maximum des bâtiments (m) -	Article 46	7
Hauteur maximum en étage -	Article 46	2
Marge de recul avant minimale (m)	Article 46	7.6
Marge de recul arrière minimale (m)	Article 46	5
Marge de recul latérale minimale (m)	Article 46	2
Somme des marge de recul latérale minimale (m)	Article 46	7

Ajout aux normes spéciales :

Entreposage (type)	Article 106	I
--------------------	-------------	---

ARTICLE 6 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

-Adoptée-

Résolution 2012-01-007 Rapport Inspecteur municipal - travaux

Il est proposé par M. Sébastien Doucet

appuyé par Mme Marjolaine Guérin

et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur municipal pour les travaux du mois de décembre 2011.

-Adoptée-

Résolution 2012-01-008 Travaux dans le cadre du PAARRM 2011-2012

Il est proposé par M. Sébastien Doucet

appuyé par Mme Marjolaine Guérin

et résolu ce qui suit :

- que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Principale pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur une rue dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

-Adoptée-

Résolution 2012-01-009 Rapport des travaux dans le cadre du PMVRMF – volet II

Il est proposé par M. Robert Tessier
appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu d'accepter le rapport des travaux, au montant de \$ 53 750, effectués dans le
cadre du PMVRMF – volet II

-Adoptée-

Résolution 2012-01-010 Comptes à payer

Il est proposé par Mme Marlène Doucet
appuyé par M. Robert Tessier
et résolu d'autoriser le paiement des comptes ci-dessous présentés.

CH.	NOM	DESCRIPTION	MONTANT
753	ANNULÉ		
754	FQM	Formation des élus	273.42 \$
755	Noel du Pauvre	Contribution	100.00 \$
756	Les Foresteries S.N. Doucet	1er versement déneigement + caserne	6 358.63 \$
757	Chantal Paillé	Frais reliés à une formation	297.30 \$
758	Postes Canada	Achat timbres (comptes de taxe 2012)	336.10 \$
759	Construction André Boulard	remplacement de chèque #750	37 755.55 \$
760	Postes Canada	Distribution budget 2012	32.21 \$
761	Bureau en gros	Achat imprimante (biblio) + papeterie	420.66 \$
762	CFBSM	Volet 11 - Visite terrain	453.40 \$
763	La coop Univert	Achat huile de pin	19.45 \$
764	Fabrique St-Roch-de-Mékinac	Location bâtisse	200.00 \$
765	FQM	Frais de transport	57.42 \$
766	Garage SLB Inc	Achat batteries	5.96 \$
767	Goodfellow	Achat poteaux gardes-fous	3 489.11 \$
768	H. Matteau & Fils	Achat sel de glace - clés	27.57 \$
769	Réal Huot Inc	Achat matériel aqueduc Électricité bureau - puits - rues - parc du moulin	545.49 \$
770	Hydro-Québec		3 000.55 \$
771	Pétrole Jacob Inc	Huile à chauffage & diesel Analyse de l'eau (novembre & décembre 2011)	1 324.50 \$
772	Laboratoires Environex		213.04 \$
773	Laforest Yves	Mise à jour du site web	425.00 \$
774	Trépanier Marcel	Frais de déplacements	282.92 \$
775	Microgest Inc	Réparation boîte de courriels	153.80 \$
776	MRC Mékinac	Enfouissement - Vidanges - Internet - fauteuils Cueillette ordures (novembre & décembre 2011)	3 863.92 \$
777	Service Cité Propre		4 878.73 \$
778	SBM Dijitech	Contrat de service	430.01 \$
779	Les Foresteries S.N. Doucet	Travaux volet 11	14 835.87 \$
780	SSQ, Société ass. Vie	Régime retraite employés/employeur	495.86 \$
781	Télus	Cellulaire inspecteur municipal	83.82 \$
782	Télébec	Téléphone administration	94.52 \$
783	Ville de St-Tite	Frais de glace - 1er versement	685.00 \$
784	Publications CCH Ltée	Renouvellement - Code des municipalités	280.35 \$
785	COMBEQ	Adhésion 2012	304.69 \$
786	CRSBP Centre du Québec Corporation Transport adapté	Contribution 2012	2 068.84 \$
787	Mékinac Régie des incendies Vallée St-	Cotisation 2012	717.00 \$
788	Maurice	Quote-part - 1er versement	7 011.00 \$
789	UMQ	Cotisation 2012	74.73 \$
Dépôt direct	Trépanier Marcel	Salaire décembre 2011	195.36 \$
Dépôt direct	Jourdain Robert	Salaire décembre 2011	1 527.54 \$
Dépôt direct	Genois Sylvie	Salaire décembre 2011	1 613.62 \$
Dépôt direct	Paillé Chantal	Salaire décembre 2011	1 992.52 \$
Dépôt direct	Perron Jean-Marie	Salaire décembre 2011	203.30 \$
Dépôt direct	Guérin Marjolaine	Salaire décembre 2011	203.30 \$
Dépôt direct	Bérubé Lise	Salaire décembre 2011	128.49 \$
Dépôt direct	Doucet Robert	Salaire décembre 2011	203.30 \$
Dépôt	Belleville Nathalie	Salaire décembre 2011	224.34 \$

direct			
Dépôt direct	Dessureault Guy	Salaire décembre 2011	454.14 \$
Dépôt direct	Roberge Nicole	Salaire décembre 2011	113.25 \$
Dépôt direct	Doucet Marlène	Salaire décembre 2011	203.30 \$
Dépôt direct	Doucet Sébastien	Salaire décembre 2011	203.30 \$
Dépôt direct	Tessier Robert	Salaire décembre 2011	203.30 \$
		TOTAL	61 309.93 \$

Je soussigné, Robert Jourdain, secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires au paiement de ces comptes

Robert Jourdain
secrétaire-trésorier

-Adoptée-

Résolution 2012-01-011 Les Taux de taxes 2012

Il est proposé par M. Sébastien Doucet
appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu de fixer les taux de taxes foncières 2012 comme suit :

la taxe **foncière générale** 2012 à **1.12 \$** du cent d'évaluation
la taxe foncière **Sûreté du Québec** 2012 à **0.11 \$** du cent d'évaluation
la taxe foncière **Quote-Part MRC** 2012 à **0.08 \$** du cent d'évaluation.

-Adoptée-

Résolution 2012-01-012 Tarifs pour vidange de fosse septique 2011

Il est proposé par M. Sébastien Doucet
appuyé par Mme Marlène Doucet
et résolu de fixer les tarifs pour vidange de fosse septique 2012 comme suit :

- **services de base** pour vidange de fosse septique de **880 gallons** ou moins par camion standard à **\$ 155** par évènement
- services de base (accessibilité restreinte à une camionnette) \$ 350 par évènement
- service de base (accessibilité restreinte à un **bateau**) \$ 500 par évènement
- le tarif pour **l'excédent de 880 gallons** à **0.20 \$** / gallon
- le tarif supplément **hors saison** à \$ 100 / évènement
- le tarif pour **déplacements inutiles** à \$ 100 / évènement
- le tarif pour **urgence non motivée** à \$ 100 / évènement
- le tarif pour **modification de rendez-vous** à \$ 50 / évènement.

Adoptée-

Résolution 2012-01-013 Taux d'intérêt sur comptes passés dû et pénalité 2012

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin
appuyé par M. Sébastien Doucet
et résolu ce qui suit :

-de fixer le taux d'intérêt à 10% et la pénalité à 5% sur les comptes passés dû pour 2012.

-Adoptée-

Résolution 2012-01-014 Règlement d'emprunt #2011-12-02 de la RIVST-M

Considérant qu'en vertu de l'article 606 du Code Municipal, la Régie Intermunicipale des Incendies de la Vallée du St-Maurice peut, par règlement approuvé par le ministre des Affaires municipale, des régions et organisation du territoire et par les municipalités sur le territoire desquelles elle a compétence, contracter des emprunts pour les fins de

sa compétences, par billets, obligations ou autres titres;

Considérant que la Régie Intermunicipale des Incendies de la Vallée du St-Maurice a adopté le règlement numéro 2011-12-02 décrétant une dépense de \$ 414 200 et un emprunt de \$ 339 900 l'achat de véhicules et d'équipements destinés à la prévention et à la protection contre l'incendie du territoire qu'elle dessert;

Considérant que le territoire de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac est soumis à la compétence de la Régie Intermunicipale des Incendies de la Vallée du St-Maurice;

En conséquence :

Il est proposé par Mme Marlène Doucet

appuyé par M. Robert Tessier

et résolu que le Conseil de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac approuve le règlement numéro 2011-12-02 adopté le 13 décembre 2011 par la Régie Intermunicipale des Incendies de la Vallée du St-Maurice.

-Adoptée-

Résolution 2012-01-015 Commission Scolaire Énergie - mandat

Il est proposé par M. Sébastien Doucet

appuyé par Mme Marjolaine Guérin

et résolu ce qui suit :

- de mandater Mme Marlène Doucet, conseillère responsable des communications avec la CSE afin de rencontrer le directeur de l'école de la Vallée de Mékinac afin de discuter de la rétention de la 6^e année à St-Roch-de-Mékinac.

-Adoptée-

Résolution 2012-01-016 Carnaval – Demande de permis d'alcool

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin

appuyé par M. Sébastien Doucet

et résolu ce qui suit :

- de faire une demande de permis de réunion à la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux dans le cadre du Carnaval d'hiver 2012;
- d'autoriser le paiement de \$ 80 à la Régie.

-Adoptée-

Résolution 2012-01-017 Achat d'un lecteur pour la bibliothèque

Il est proposé par M. Sébastien Doucet

appuyé par M. Robert Tessier

et résolu l'achat d'un lecteur optique pour la bibliothèque.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par M. Sébastien Doucet, appuyé par M. Robert Tessier. Il est 19 heures 45.

Guy Dessureault
Maire

Robert Jourdain
secrétaire trésorier